

Transports - L'environnement économique incertain épargne les transports collectifs

Bilan économique 2024

Denis Douillard (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire)

Dans un contexte d'incertitudes économiques et politiques, le recul des trafics routiers et portuaires de marchandises se poursuit. Les particuliers et les entreprises achètent moins de véhicules neufs, tandis que le verdissement du parc automobile ralentit. Si la circulation autoroutière stagne, les transports collectifs demeurent en hausse. Les déplacements à bord des réseaux urbains battent un record et la fréquentation de l'aéroport de Nantes s'approche de son niveau de 2019.

Nouveau repli des transports routier et maritime

En 2024, le fret routier de marchandises est pénalisé par la baisse de la consommation alimentaire, la crise de la construction et la hausse des coûts de transport (salaires, matériel roulant et péages). Les flux du pavillon national sur les routes de la région baissent de nouveau. Exprimés en tonnes, ils reculent de 5,5 % par rapport à 2023 (**figure 1**). Rapportée aux kilomètres parcourus, la baisse est plus modérée (-0,3 % par rapport à 2023) : les distances parcourues sont ainsi plus longues. Tous pavillons confondus (français et étrangers), le nombre de véhicules lourds comptabilisés aux péages autoroutiers de la région décroît pour la troisième année de suite (-1,5 % en 2024 après -1,1 % en 2023 et -0,7 % en 2022).

Figure 1 – Transport de marchandises par la route

(en %)

Pays de la Loire	2024 (p) (milliers de tonnes)	Évolution entre 2023 et 2024	Évolution annuelle moyenne entre 2018 et 2023 ¹
Entrées dans la région	29 989	-2,1	-1,6
Sorties de la région	33 660	-2,3	-0,5
Intérieur de la région	84 884	-7,9	-0,9
Total	148 533	-5,5	-0,9

p : Données provisoires.

¹ : Évolution qui aurait été observée pour le transport de marchandises par la route, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

Champ : France métropolitaine hors Corse. Données hors transport international.

Source : SDES, Enquête Transport routier de marchandises.

L'activité des terminaux maritimes de Nantes Saint-Nazaire recule de nouveau. Les flux du cinquième port français s'élèvent à 25,7 millions de tonnes soit une baisse de 9,7 % par rapport à 2023. Les vracs liquides (pétrole brut, produits raffinés et gaz naturel), en recul de 10 %, demeurent le premier poste de trafic. Comme en 2023, ils rassemblent 72 % des flux portuaires. Les autres catégories de trafic sont aussi en baisse. Les vracs solides (céréales, alimentation animale, charbon, sable, etc.), les marchandises conteneurisées et le trafic roulier diminuent respectivement de 7 %, 12 % et 9 % par rapport à 2023. Plusieurs phénomènes en sont à l'origine : la décarbonation de l'économie, la baisse des récoltes de céréales, le fléchissement industriel, le recul des ventes de véhicules, etc.

Ralentissement du verdissement du parc automobile

En 2024, le marché des véhicules neufs rechute après l'embellie de 2023. Le repli de 1,7 % des immatriculations s'explique par l'attentisme des ménages et des sociétés qui participent à parts égales aux achats de voitures (**figure 2**). Il est alimenté par le prix élevé des véhicules, le contexte économique dégradé et l'instabilité politique. La baisse des ventes s'accroît au second semestre suite à la dissolution de l'Assemblée nationale et la chute du gouvernement. Ces événements perturbent le vote du projet de loi de finances et retardent l'adoption de mesures relatives à l'évolution du bonus écologique, la réactivation du *leasing* social et l'aggravation de la fiscalité des flottes d'entreprises.

Figure 2 – Nombre et évolution des immatriculations par type de véhicule

(en %)

Catégories de véhicules	Pays de la Loire			France entière		
	Nombre d'immatriculations en 2024	Évolution 2023 - 2024	Évolution annuelle moyenne 2018 - 2023 *	Nombre d'immatriculations en 2024	Évolution 2023 - 2024	Évolution annuelle moyenne 2018 - 2023 *
Voitures particulières	82 247	-2,7	-2,4	1 755 167	-3,4	-4,0
Véhicules utilitaires légers ¹	24 889	5,0	-3,2	391 515	0,3	-3,7
Véhicules industriels à moteur ²	3 994	-2,5	-0,1	50 741	0,5	-2,2
Bus et autocars	376	3,9	14,6	6 625	7,9	-1,0
2-3 roues et quadricycles à moteur	16 148	-5,6	5,6	330 584	0,5	3,5
Ensemble	127 654	-1,7	-1,6	2 534 632	-2,3	-3,1

¹ : Camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5 t de PTAC.

² : Camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.

* : Évolution qui aurait été observée pour les immatriculations de véhicules neufs, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

Note : Données brutes.

Champ : Les immatriculations de véhicules neufs sont issues du répertoire statistique des véhicules routiers (Rsvero) qui recense les véhicules routiers immatriculés sur le territoire français (départements d'outre-mer compris), hors immatriculations provisoires et transit temporaire.

Source : SDES, Rsvero.

Les ventes de voitures particulières, qui représentent 64 % du marché, se replient de 2,7 % par rapport à 2023 (**figure 3**). Les immatriculations de la plupart des autres catégories de véhicules diminuent, à l'exception notable des camionnettes (+7,4 %), qui accompagnent l'essor du commerce en ligne.

Figure 3 – Immatriculation de véhicules neufs par département et type de véhicule

Zonage	Nombre d'immatriculations en 2024					Évolution des immatriculations de voitures particulières (%)	
	Voitures particulières	Véhicules utilitaires légers ¹	Véhicules industriels à moteur ²	Bus et autocars	2-3 roues et quadricycles à moteur	2023 - 2024	Évolution annuelle moyenne 2018 - 2023 *
Loire-Atlantique	31 087	11 131	1 291	67	5 555	-2,6	-2,7
Maine-et-Loire	16 668	4 751	1 061	67	3 220	-1,5	-2,0
Mayenne	5 785	1 519	604	34	1 006	2,8	-3,2
Sarthe	11 535	2 669	405	19	2 448	-6,5	-3,4
Vendée	17 172	4 819	633	189	3 919	-3,3	-1,3
Pays de la Loire	82 247	24 889	3 994	376	16 148	-2,7	-2,4
France entière	1 755 167	391 515	50 741	6 625	330 584	-3,4	-4,0

¹ : Camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5 t de PTAC.

² : Camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.

* : Évolution qui aurait été observée pour les immatriculations de véhicules neufs, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

Note : Données brutes.

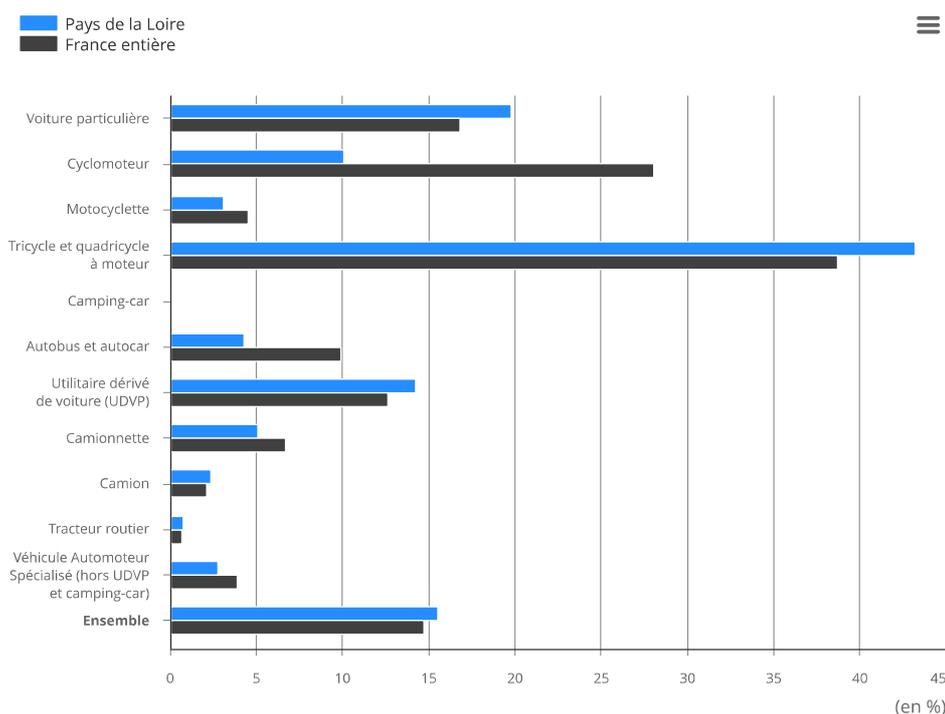
Champ : Les immatriculations de véhicules neufs sont issues du répertoire statistique des véhicules routiers (Rsvero) qui recense les véhicules routiers immatriculés sur le territoire français (départements d'outre-mer compris), hors immatriculations provisoires et transit temporaire.

Source : SDES, Rsvero.

Avec 48 % des immatriculations de véhicules neufs, l'essence reste la motorisation préférée des Ligériens. Toutefois, la démocratisation des modèles électriques se poursuit, en lien avec le développement des infrastructures de recharge. Fin décembre 2024, les Pays de la Loire comptent ainsi 2 429 stations de recharge de véhicules électriques ouvertes au public, 7 077 points de recharge publics et une puissance totale installée de 358 000 kW, soit des hausses respectives de 18 %, 27 % et 59 %. En 2024, 19 800 modèles électriques sont vendus dans les Pays de la Loire, soit 2,9 % de plus qu'en 2023. Ils représentent ainsi 15,5 % des immatriculations de véhicules neufs, contre 14,8 % en 2023 et 11,4 % en 2022. Ce ralentissement de la percée électrique est lié au durcissement de l'éligibilité au bonus écologique et à la baisse de son montant.

La décarbonation des flottes ne concerne pas toutes les catégories de véhicules. Ainsi, en 2024, les modèles électriques rassemblent 43 % des ventes de tricycles et de quadricycles à moteur et 20 % des ventes de voitures particulières et commerciales (figure 4), mais moins de 1 % de celles de camping-cars et de tracteurs routiers.

Figure 4 - Part des véhicules électriques dans les immatriculations en 2024



Champ : Les immatriculations de véhicules neufs sont issues du répertoire statistique des véhicules routiers (Rsvero) qui recense les véhicules routiers immatriculés sur le territoire français (départements d'outre-mer compris), hors immatriculations provisoires et transit temporaire.
Source : SDES, Rsvero.

L'empreinte carbone des voitures neuves continue de baisser en 2024, mais à un rythme moindre. Dans les Pays de la Loire, leurs émissions de CO₂ s'élève ainsi à 92 grammes par kilomètre, contre 95 grammes en 2023 et 102 grammes en 2022. Enfin, la circulation automobile est peu dynamique en 2024, dans un contexte d'atonie de la consommation des ménages. Sur les autoroutes de la région, les flux de véhicules légers sont équivalents à ceux de 2023.

Fréquentation record des transports collectifs urbains

Les trois principaux réseaux de transport public urbain de la région (Nantes, Angers et Le Mans) enregistrent 225 millions de voyages en 2024 (+6,2 % par rapport à 2023). Ce niveau est inédit, le précédent record datait de 2019 (219 millions de voyages). Il est d'autant plus remarquable qu'il s'inscrit dans un contexte de diminution du coût d'usage de la voiture lié à la baisse d'environ 5 % du prix des carburants. La croissance la plus forte est relevée à Angers (+10,6 %), en relation avec l'extension du réseau de tramways.

Le transport aérien est tout aussi dynamique. En 2024, 7,0 millions de passagers sont recensés dans les aéroports de la région (figure 5). Comme les années précédentes, la quasi-totalité d'entre eux (99,7 %) transite par Nantes Atlantique. La fréquentation du désormais huitième aéroport français augmente de 7,2 % par rapport à 2023, soit près de deux fois plus que dans l'ensemble des plateformes françaises (+3,9 %). L'année 2024 constitue ainsi le deuxième meilleur exercice de l'histoire de Nantes Atlantique, après 2019 (7,3 millions de passagers). La croissance de 2024 s'appuie sur les vols internationaux dont la clientèle augmente de 13,3 %, tandis que celle des vols nationaux se replie de 3,5 %.

Figure 5 – Passagers des aéroports par type de ligne

(en %)

Type de ligne	Pays de la Loire			France entière	
	Passagers 2024 (nombre)	Évolution entre 2023 et 2024	Évolution annuelle moyenne entre 2018 et 2023 ¹	Évolution entre 2023 et 2024	Évolution annuelle moyenne entre 2018 et 2023 ¹
Lignes nationales ²	2 249 002	-3,5	-2,9	-4,5	-3,7
Lignes internationales	4 766 585	13,3	3,8	6,7	0,3
Transit	16 334	-29,1	-16,0	-7,9	-13,9
Total	7 031 921	7,2	1,0	3,9	-0,8
dont lignes à bas coût (low cost)	5 709 728	9,6	8,1	6,1	4,1
Part des lignes à bas coût (low cost) (%)	81,2	///	///	///	///

¹ : Évolution qui aurait été observée pour le trafic passager des aéroports, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

² : La fréquentation des aéroports français comptabilise les passagers embarqués ou débarqués. Ainsi, tous les passagers ayant effectué un vol national à l'intérieur du périmètre défini (France métropolitaine et DROM) sont comptés deux fois. Par exemple, un passager Bordeaux-Lyon est compté une fois au départ de Bordeaux et une fois à l'arrivée à Lyon.

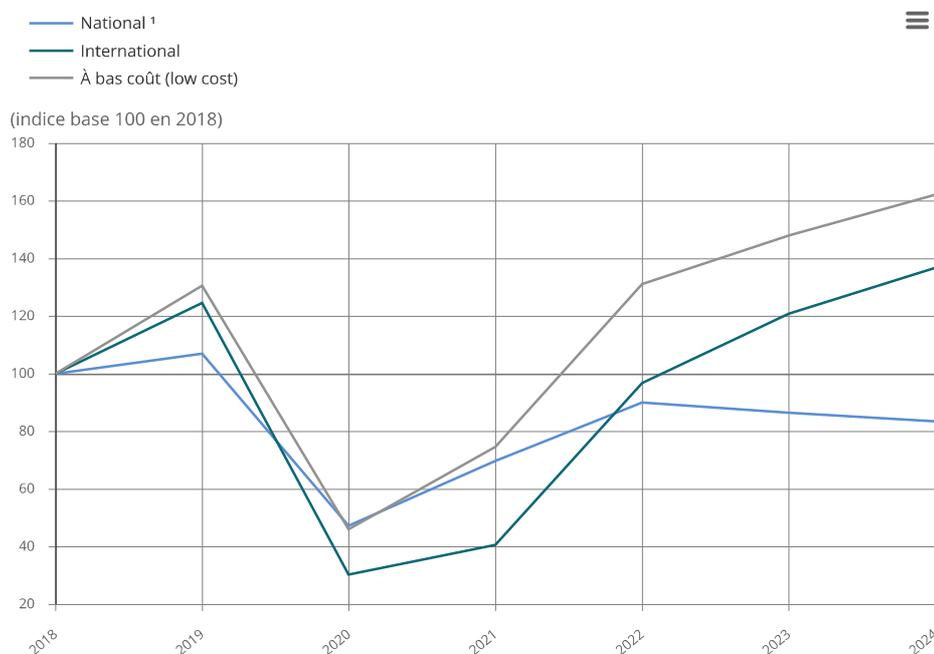
Note : Données brutes.

/// : Absence de donnée due à la nature des choses.

Source : Union des aéroports français.

La part de fréquentation des lignes à bas coût évolue peu (**figure 6**). Depuis quatre ans, elles rassemblent environ 80 % du trafic de Nantes Atlantique, contre seulement 11 % en 2007. Cette proportion est supérieure de 39 points à celle observée dans les autres aéroports français.

Figure 6 – Évolution du nombre de passagers des aéroports - Pays de la Loire



¹ : La fréquentation des aéroports français comptabilise les passagers embarqués ou débarqués. Ainsi, tous les passagers ayant effectué un vol national à l'intérieur du périmètre défini (France métropolitaine et DROM) sont comptés deux fois. Par exemple, un passager Bordeaux-Lyon est compté une fois au départ de Bordeaux et une fois à l'arrivée à Lyon.

Source : Union des aéroports français.

Les aéroports secondaires, dont les volumes de passagers restent bien plus modestes, connaissent des évolutions contrastées. Saint-Nazaire Montoir (10 800 passagers) et Le Mans Arnage (7 000 passagers) enregistrent des évolutions respectives de fréquentation de +9 % et de -33 % par rapport à 2023.